

NEWSLETTER BELMOD

Cher lecteur,

Bienvenue dans la toute première newsletter BELMOD. Cette newsletter entend informer les personnes intéressées des développements et des résultats du modèle BELMOD, y compris lorsque ce projet arrivera à son terme. Vous avez des questions ? Des remarques ? Des suggestions ? Prenez contact avec nous à l'adresse belmod@minsoc.fed.be.

Bonne lecture !

L'équipe BELMOD

Information pratiques

- Vous pouvez vous [inscrire ici](#).
- La présentation est organisée par le SPF Sécurité sociale, en collaboration avec l'Université d'Anvers.
- La présentation se déroulera en ligne, par Zoom, de 14 h à 16 h 30.
- Une interprétation simultanée français-néerlandais sera assurée.
- Vous trouverez de plus amples informations sur le [site web](#).

Présentation BELMOD le 3 février

En tant que responsable politique, vous prenez de nombreuses décisions. Avant de procéder à des changements, vous voulez savoir quelles en seront les conséquences. Obtiendrez-vous l'effet désiré ? Quel en sera l'impact budgétaire ? Un modèle de microsimulation peut apporter une réponse à ces questions. Le SPF Sécurité sociale présentera son propre modèle de microsimulation, BELMOD, le **3 février 2022**.

Avec BELMOD, les décideurs politiques peuvent calculer l'impact des modifications en matière de fiscalité et d'allocations. Comment ces calculs sont-ils effectués ? Comment ce modèle a-t-il été développé ? Quelle est la valeur ajoutée de BELMOD pour les évaluations ex ante des politiques ? Quels sont les exemples concrets de simulations ? Comment puis-je avoir accès à BELMOD ? Inscrivez-vous à la présentation et vous obtiendrez les réponses à toutes ces questions !

Outil de calcul : combien rapporte le travail ?

L'accord de gouvernement du 30 septembre 2020 prévoit des mesures pour encourager les personnes qui ne sont pas actives sur le marché du travail à faire le pas vers l'emploi. À cette fin, les seuils financiers existants pour les bénéficiaires de prestations seront éliminés.

En 2022, le SPF Sécurité sociale développera un outil de calcul avec l'aide de BELMOD. Cet outil de calcul est une application web qui permet aux personnes en incapacité de travail de longue durée et aux personnes handicapées d'évaluer l'impact du travail sur le revenu net de leur ménage. Les bénéficiaires de prestations auront ainsi davantage de certitude quant à ce que le travail peut rapporter après une période de revenu de remplacement. L'application web permettra d'estimer, pour un salaire brut et une situation familiale donnés, le revenu mensuel net (après déduction du précompte professionnel), l'indemnité nette de maladie et d'invalidité, l'allocation de remplacement de revenu et l'allocation d'intégration pour les personnes handicapées, ainsi que le revenu annuel après déduction de l'impôt sur les revenus des personnes physiques. Ce dernier point signifie également qu'il sera possible de calculer l'interaction avec d'autres prestations telles que les allocations familiales. Curieux de connaître la suite ? Restez attentif à notre newsletter !



Premières simulations avec BELMOD

Afin de promouvoir le recours aux droits sociaux, il est nécessaire d'aller plus loin dans la simplification et l'harmonisation de la réglementation. En effet, en simplifiant et en harmonisant les examens des ressources, il est possible d'automatiser davantage l'identification et/ou l'octroi de droits sociaux, ce qui rend la recherche de bénéficiaires potentiels plus efficace.

Dans le cadre du projet BELMOD, une analyse comparative des examens des ressources liés au revenu d'intégration, à la garantie de revenus aux personnes âgées, aux allocations pour personnes handicapées, à l'intervention majorée dans les soins de santé et à l'allocation du fonds social chauffage (allocation de chauffage) a été réalisée. Sur la base de cette analyse comparative, une [concertation entre les parties prenantes](#) a été organisée en coopération avec le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale et le Belgian Anti-Poverty Network. Les conclusions de cette concertation entre les parties prenantes permettent de mieux comprendre quelle orientation il serait préférable de suivre dans l'harmonisation des régimes d'assistance. L'équipe BELMOD poursuivra l'analyse des [différents scénarios](#) discutés lors des précédentes réunions des parties prenantes afin d'avoir une meilleure vue sur leur impact budgétaire et leurs effets sur le nombre et le profil des bénéficiaires. Nous attendons les premiers résultats en janvier 2022.



Wilt u de nieuwsbrief in het Nederlands ontvangen? Wilt u zich uitschrijven? Stuur ons een [mailtje](#).

Would you like to receive the newsletter in English? Would you like to unsubscribe? Please send an [email](#).

Vous souhaitez vous désabonner ? Envoyez-nous un [e-mail](#).



Federale Overheidsdienst
Sociale Zekerheid
Service public fédéral
Sécurité sociale

